

COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL OUVERT AUX PRESIDENT-E-S DE LIGUES RÉGIONALES

Samedi 15 MARS 2015 – 9h00/11h40

LES SABLES D'OLONNE

Présents	BARRAUD Elisabeth, BAUDRAND Jacky, BIGNET Frank, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BOURON Luc, BUSSIERE Anne, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, CHILDES Colin, COURPRON Alain, DHELENS Pierre, EXBRAYAT Michel, FANJAUD Agnès, FAUBERT Michel, FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, GASQUET Frank, GAUTHIER Valérie, GODEL Pascal, GOSSE Cedric, GROSSETETE Jean-Marc, HARRISON Jessica, HUOT-JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LAPARADE Jacques, LEBRUN Marlène, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, MAIRE Denis, MARCHE Denis, MEUNIER Eric, MEYER Bertrand, MONSERAT Michelle, MOUSSEL René, PEIFFER David, PY Alexandre, ROY Florent, SAEZ Eric, SAGARY Dominique, SAINT-JEAN Bernard, SAMMUT Thierry, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
Absents excusés	DINANE Félix, GUILHOUNET Jean-Louis, LHUISSIER François, OREGGIA Gérard, PETRICIEN Boris, PORCHER Patrick, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.

[1 Secrétariat Général / Administration Générale](#)

[1.1 Point licences](#)

[1.2 Point d'étape : Espace Tri 2.0](#)

[1.3 Réforme territoriale](#)

[2 Triathlon Evénements](#)

[2.1 Compte de clôture](#)

[2.2 Bilan d'activités](#)

[3 Vie Sportive](#)

[3.1 Règle du relais multi-enchaîné \(2-1-2\)](#)

[3.2 Calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016](#)

[4 Développement](#)

[4.1 Point d'étape : critères de labellisation des Ecoles de Triathlon](#)

[4.2 Rencontres Paratriathlon](#)

[4.3 Point séminaire des référents féminins](#)

[5 Haut Niveau / International/ Médical](#)

[5.1 Nouvelle organisation technique JO 2016-2020](#)

[5.2 Modalités de sélections EDF 2015](#)

[5.3 Bilan anniversaire AVIGNON](#)

[6 Relation avec les Ligues Régionales / Discipline](#)

[6.1 Bilan 2014 accord cadre](#)

[7 Questions / informations diverses](#)

[7.1 Guide juridique sur la prévention contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport](#)

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1 Secrétariat Général / Administration Générale

1.1 Point licences

De date à date, la croissance est de 9,4%. Le nombre de clubs au 11 mars 2015 est de 773 contre 758 à la fin de la saison sportive 2014.

1.2 Point d'étape : Espace Tri 2.0

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, précise :

- qu'il n'y a pas d'avancées particulières à signaler depuis le Comité Directeur du 21 février ;
- qu'une évolution des inscriptions en ligne sera prochainement livrée ;
- qu'une formation à destination des correspondant-e-s de ligue sera mise en place en juin prochain, y compris sur les inscriptions en ligne.

Andrée VIDIL, Alain COURPRON et Colin CHILDES indiquent qu'il est important de disposer d'une facture détaillée des licences. Ce sujet sera retravaillé avec notre prestataire.

1.3 Réforme territoriale

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République n'impose pas au mouvement sportif de se caler sur le nouveau découpage territorial, ce qui laisse au mouvement sportif le temps de la réflexion :

- des travaux du CNOSF sont en cours (cf PV du CDF du 21 février 2015)
- des travaux sont prévus au sein de la F.F.TRI. : séminaire du BDF 2015 et séminaire des Président-e-s de Ligues en novembre 2015.

Le Président LESCURE indique que beaucoup de fédérations prévoient de mettre en place des structures régionales de coordination (informelles dans un premier temps) pour préparer les rapprochements éventuels des ligues régionales actuelles et disposer d'un "interlocuteur" avec lequel la "nouvelle" région pourra échanger.

Agnès FANJAUD précise qu'il est important de pouvoir rassurer les salariés des ligues qui peuvent s'interroger sur la pérennité de leurs postes en cas de fusion des ligues. Jean-Marc GROSSETETE indique que les salariés de la ligue Dauphiné et Lyonnais ont tous été conservés lors de leur fusion en ligue Rhône-Alpes, ce point là ne devrait pas poser de difficultés lors des prochaines fusions.

Denis MAIRE rappelle que certaines régions sont plus actives que d'autres en matière de fusion et de rapprochement et qu'une lettre de cadrage (circulaire n°DS/DSB4/2015/13 du 20 janvier 2015 relative à l'élaboration de schémas de développement du sport dans chaque région) a récemment été adressée à toutes les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale pour que les services fusionnent dès 2016 (et au plus tard début 2017). Il est donc important de travailler rapidement à la réorganisation des ligues régionales.

Bertrand MEYER confirme que le rythme de réorganisation territoriale est fonction des régions et, même s'il est utile d'engager la réflexion sur ce sujet, il est important de ne pas se précipiter.

Thierry SAMMUT indique que, compte tenu de l'importance de l'impact de cette loi sur toutes les collectivités territoriales, il est peu vraisemblable qu'un retour en arrière soit opéré à l'issue de l'élection présidentielle de 2017. Il est donc utile de se préparer à cette nouvelle organisation.

Jean-Marc GROSSETETE souhaite que soit anticipé dans Espace Tri 2.0 la possibilité de fusion des ligues.

2 Triathlon Événements

2.1 Compte de clôture

Emmanuel CHABANNES, Président de TEVE, présente le détail des comptes annuels de Triathlon Événements.

2.2 Bilan d'activités

Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général de TEVE, présente un point d'information sur le Garmin Triathlon de Paris.

Emmanuel CHABANNES, Président de TEVE, présente un point d'information sur les inscriptions en ligne et le recrutement d'un attaché commercial.

3 Vie Sportive

3.1 Règle du relais multi-enchaîné (2-1-2)

Jacky BAUDRAND, Président de la Commission Nationale Sportive, propose aux membres du CDF d'adopter la règle du relais multi-enchaîné (2-1-2) utilisée sur la 1ère étape du Grand de Triathlon à VALENCE le 14 Juin 2015 et suivant le détail ci dessous :

FONCTIONNEMENT :

Déroulement de course

Les 2 premiers relayeurs de chaque équipe partent ensemble pour enchaîner les 3 épreuves et transmettre le relais après la course à pied à leur équipier qui effectue à son tour les 3 épreuves avant de passer le relais aux 2 derniers relayeurs de l'équipe qui doivent effectuer **l'intégralité de la course ensemble** et dont **1 seul des 2 athlètes franchi la ligne d'arrivée** et détermine ainsi le classement final. Le 2^{ème} athlète devant obligatoirement s'arrêter à hauteur de la Penalty Box.

Les athlètes du 3^{ème} relais doivent impérativement passer ensemble (écart inférieur à 5 mètres) à la Zone de Contrôle dont la situation sera précisée sur l'exposé de course.

La numérotation de dossards de l'équipe détermine l'ordre des relais (ex : l'équipe avec les dossards 16 à 20 élancera ses coureurs comme suit : 1^{er} relais pour les dossards 16 et 17, 2^{ème} relais pour le dossard 18, 3^{ème} relais pour les dossards 19 et 20).

La composition de l'ordre des relais de l'équipe (nom et prénom des athlètes) sera communiquée par le Coach de l'équipe à l'arbitre Principal **1 heure avant l'ouverture de l'aire de Transition** à l'entrée de celle-ci.

Les coachs devront signaler les abandons éventuels à l'arbitre Principal avant la fin de chaque relais.

Toute notion de **rattrapé-éliminé ne s'applique pas** à ce format de course.

Lors du protocole, les meilleurs temps réalisés sur la totalité du triathlon XS seront récompensés au classement « scratch » et « U23 ».

Passage de relais

Le relais s'effectue par contact d'une main sur une partie du corps du relayeur ou d'un des 2 relayeurs suivants. Lors du 1^{er} relais, c'est le second des 2 relayeurs qui effectue le relais à l'athlète du 2^{ème} relais.

En plus des fautes répertoriées dans le tableau de la Réglementation Générale Fédérale, le non-respect du passage de relais (contact non effectué ou zone non respectée), ainsi que les fautes commises dans la Transition 1 et la Transition 2, entraîneront une pénalité de 5 secondes/faute dans la Penalty Box **à effectuer par le relayeur qui franchira la ligne d'arrivée** parmi les 2 derniers relayeurs (celui-ci effectuant la ou les pénalités reçues par l'équipe avant de franchir la ligne d'arrivée) : **1 pénalité = 5 secondes.**

Assistance

Aucune assistance n'est autorisée en dehors des zones de Pit Stop situées :

- à l'emplacement de l'équipe dans l'aire de Transition,
- à mi-parcours du tracé cycliste.

PÉNALITES

1^{er} relais

- En cas d'abandon (ou de disqualification) de l'un des 2 athlètes sur une des épreuves de son relais (natation, cyclisme ou course à pied) :
 - Le relayeur restant respectera un **Stop & Go de 1'30" dans la Zone de relais** avant le passage de relais.
- En cas d'abandon (ou de disqualification) des 2 athlètes sur une des épreuves de leur relais (natation, cyclisme ou course à pied) :
 - L'athlète du 2^{ème} relais **partira après la dernière équipe.**
- Dans le cas où ce sont les 2 athlètes de la dernière équipe en course qui abandonneraient ou seraient disqualifiés, l'athlète du 2^{ème} relais **respectera un Stop & Go de 1'30" dans la Zone de relais après le départ de la dernière équipe** encore en course.

En cas de disqualification, un malus de 30 secondes par disqualification sera à effectuer à la Penalty Box par l'athlète désigné pour franchir la ligne d'arrivée.

2^{ème} relais

- En cas d'abandon (ou de disqualification) de l'athlète sur une des épreuves de son relais (natation, cyclisme ou course à pied) :
 - Après signalement de l'abandon (ou de la disqualification) à l'Arbitre Principal par le Coach ou le corps arbitral, les relayeurs du 3^{ème} relais **respecteront un Stop and Go de 1'30 dans la Zone de relais après le départ de l'équipe occupant la même place que celle que le 2^{ème} relais occupait au départ de celui-ci.** (ex : si le relayeur de l'équipe classée 6^{ème} au départ du 2^{ème} relais abandonne ou est disqualifié, son équipe ne pourra repartir que 1'30 après l'équipe classée 6^{ème} au départ du 3^{ème} relais.)

En cas de disqualification, un malus de 30 secondes sera à effectuer à la Penalty Box par l'athlète désigné pour franchir la ligne d'arrivée.

3^{ème} relais

- En cas d'abandon (ou de disqualification) de l'un des 2 athlètes sur une des épreuves de son relais (natation, cyclisme ou course à pied) ou de non-respect de l'obligation d'être groupé à la Zone de contrôle (les 2 relayeurs du 3^{ème} relais ensemble) :
 - Le relayeur restant respectera un **Stop & Go de 1'30 à la Penalty Box** en plus des éventuelles autres pénalités reçues par les autres équipiers.
- En cas d'abandon (ou de disqualification) des 2 athlètes sur une des épreuves de leur relais (natation, cyclisme ou course à pied) :
 - L'équipe sera classée en **dernière position sur l'étape**.

Dans le cas où plusieurs équipes abandonneraient ou seraient disqualifiées, celles-ci seront départagées au regard de leur classement à la sortie de la Transition 2, voire de la Transition 1 si nécessaire, majoration faite des pénalités reçues par les autres équipiers.

En cas de disqualification, un malus de 30 secondes par disqualification sera à effectuer à la Penalty Box par l'athlète désigné pour franchir la ligne d'arrivée.

La règle du relais multi-enchaîné (2-1-2) est adoptée à l'unanimité par les membres du CDF.

3.2 Calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016

Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale des Grandes Épreuves, présente les candidatures pour l'organisation :

- des championnats de France de Triathlon Jeunes 2016
- des championnats de France de Duathlon Jeunes 2016
- des championnats de France de Triathlon Longue Distance 2016

Le CDF confie à l'unanimité l'organisation des championnats de France de Triathlon Longue Distance à **BAUDREIX SOULOR AUBISQUE** (64) le 19 juin 2016.

Le CDF confie à l'unanimité l'organisation des championnats de France de Triathlon Jeunes 2016 à **MONTCEAU LES MINES** (71) - date à définir par la Direction Technique Nationale.

Le CDF confie à l'unanimité l'organisation des championnats de France de Duathlon Jeunes 2016 à **ALBERTVILLE** (73) - avril 2016.

4 Développement

4.1 Point d'étape : critères de labellisation des Ecoles de Triathlon

Un groupe travail élu / techniciens sera constitué pour travailler à l'évolution des critères de labellisation "Ecole de Triathlon".

Les nouveaux critères ou nouvelles modalités de labellisation seront présentés au CDF en juin 2016 pour une mise en application pour la saison 2018.

4.2 Rencontres Paratriathlon

David PEIFFER, Président de la Commission Nationale Paratriathlon, présente l'évolution de la composition de la Commission Nationale Paratriathlon, validée par le Président LESCURE :

- Nomination :
 - Monsieur Marc GAVIOT-BLANC
- Retrait de la commission :
 - Monsieur Johan ROUVILLOIS

David PEIFFER rappelle que les rencontres du Paratriathlon se sont tenues les 23 et 24 janvier 2015.

8 personnes seulement étaient présentes. Considérant cette faible participation, la Commission Nationale Paratriathlon a décidé de ne plus s'évertuer à faire vivre un réseau de référents et travaillera dorénavant avec un groupe identifié d'acteurs impliqués dans le domaine.

David PEIFFER présente un bilan des actions menées (lettre du réseau, actions de promotion) et des travaux engagés pour répondre à une demande du Ministère relative à l'identification de clubs dits "accessibles".

Pour ce qui concerne le label "épreuves accessibles", David PEIFFER précise qu'il y a nécessité de ne délivrer des labels que sur les épreuves réellement accessibles et propose :

- de créer un comité d'accompagnement
- de communiquer sur ce comité auprès des Président-e-s de Ligues
- de faire un bilan de l'épreuve en contactant à posteriori les paratriathlètes présents sur l'épreuve
- d'utiliser ce retour pour attribution du label année N+1

Concernant la promotion du paratriathlon, David PEIFFER précise que ni l'animation du réseau, ni le soutien financier, ni le challenge proposé n'ont vraiment prouvé leur plus value. Il préconise :

- de communiquer sur les actions et initiatives locales
- d'inciter les ligues à créer des championnats régionaux en s'appuyant sur les anciennes manches du challenge éventuellement.

David PEIFFER rappelle que les Ligues Régionales peuvent se rapprocher des Comités Régionaux de la FFH pour des prêts de matériel.

4.3 Point séminaire des référents féminins

Michelle MONSERAT, Présidente de la Commission Nationale Féminine, présente le bilan de la réunion des référent-e-s féminin-e-s du 7 février 2015. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Assurances
- Plan Santé
- Fonctionnement du Label triathlon féminin
- RGF - course en binôme
- Lutte contre les discriminations
- Accessibilité des femmes aux responsabilités dans le champ sportif
- Debriefing 1er module Mixité
- Bien communiquer pour attirer un public mixte sur le module Mixité
- Besoins en terme d'outils de communication
- Réflexion sur les images sexistes

5 Haut Niveau / International/ Médical

5.1 Nouvelle organisation technique JO 2016-2020

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente la nouvelle organisation technique en prévision des JO 2016 et 2020. Benjamin MAZE, Adjoint au DTN en charge des équipes de France accompagné de Stéphanie DEANAZ et Sébastien POULET, Entraîneurs nationaux ont pour mission de porter le double projet olympique 2016-2020.

5.2 Modalités de sélections EDF 2015

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente les modalités de sélection en équipe de France 2015.

5.3 Bilan anniversaire AVIGNON

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau, présente le bilan de l'anniversaire ITU organisé en Avignon en novembre 2014.

Les "forces" en présence :

- Le Président Philippe LESCURE et 31 membres du C.D.F
- La Présidente Marisol CASADO et 22 Board Members et Direction de l'ITU
- 6 Ligues représentées.
- Le DTN ET 7 Cadres Techniques Nationaux
- 5 salariés fédéraux
- 17 salariés et invités de l'ITU
- 11 Pays Francophones
- 7 invités F.F.TRI.
- 5 athlètes, membres des équipes de France Olympique
- 2 animateurs de Haut Niveau, Jessica HARRISON et Laurent VIDAL

Des temps forts :

- Des temps de travail conjointement menés par l'ITU et la F.F.TRI.
- Une présentation très appréciée du savoir faire de la F.F.TRI. à travers 2 projets phares: les féminines et l'Ecole Française de Triathlon
- La signature des statuts de la FRA TRI, Association des Pays Francophones de Triathlon
- Une soirée "de gala", avec des animateurs de Haut Niveau, des interventions de qualité sur l'histoire du Triathlon et le discours de Mark ALLEN

6 Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

6.1 Bilan 2014 accord cadre

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des relations avec les Ligues Régionales, rappelle que l'accord cadre se présente sous forme d'une contractualisation sur 2 ans et précise qu'il mène avec Stéphane ZIMMER et l'ensemble des Président-e-s de Ligues un bilan à mi-étape de cette contractualisation établie entre la fédération et les ligues régionales.

Sur les 23 ligues qui se situent dans l'accord cadre :

- 13 RDV téléphonés d'une heure à une heure trente ont déjà réalisés
- 10 RDV restent à programmer.

Un calendrier partagé a été mis en place pour organiser ces réunions téléphonées.

Cédric GOSSE précise que ces moments d'échanges permettent à la fois d'assurer un suivi administratif des dossiers (statuts en cas de modification, PV d'AG, comptes approuvés, état des emplois, CNDS...), une analyse des indicateurs définis avec les ligues et une discussion sur la réalisation des objectifs partagés pour savoir quelles ont été les réussites, les difficultés éventuelles.

D'une façon générale, sur les entretiens qui ont déjà été réalisés, les ligues ont largement atteint, voire dépassé, les objectifs partagés.

Cédric GOSSE indique que ces entretiens permettent également d'identifier des initiatives et des innovations dans les ligues très intéressantes, que nous ne connaissons pas forcément, et qui mériteraient d'être partagées avec l'ensemble des ligues régionales.

Suite à ces analyses, Cédric GOSSE note qu'une réflexion sur les indicateurs à mettre en oeuvre devrait être engagée pour éviter la multiplicité des indicateurs. Deux à trois indicateurs peuvent suffire.

Par ailleurs, les ligues font savoir que beaucoup de choses sont faites dans le cadre de la déclinaison du projet fédéral, qu'une grande dynamique est lancée, mais que la charge de travail est importante et qu'elles ne peuvent pas tout faire. Cédric GOSSE illustre ses propos avec l'exemple de la mise en place des divers référents, il n'est pas toujours facile de mobiliser toute une équipe de bénévoles pour avoir des référents sur tous les dossiers. Tout ne peut donc pas être décliné immédiatement et cela nécessite donc pour les ligues de prioriser leurs actions.

Les ligues font donc savoir qu'il est important que la fédération tienne compte de leur rythme de travail dans la déclinaison des projets au plan national.

Un chapitre important de l'accord cadre concerne la formation des Conseillers Techniques de Ligue. Cédric GOSSE indique que l'ensemble des CTL seront titulaires du DEJEPS en 2018. La majorité des CTL n'aura pas à suivre l'intégralité des cursus DEJEPS. Cet allègement de formation a été rendu possible par la Direction Technique Nationale qui a tenu compte du parcours, de l'expérience et des compétences déjà acquises par les CTL en poste.

Elisabeth BARRAUD demande si une augmentation de la dotation financière est prévue. Le Président LESCURE précise que le principe d'une augmentation financière est acté sous réserve des possibilités financières de la F.F.TRI.. Un passage de 10 à 12000 euros sera étudié pour 2016.

7 Questions / informations diverses

7.1 Guide juridique sur la prévention contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport

Dans le cadre de sa politique de mise en valeur de la citoyenneté par le sport (volet éthique sportive et promotion des valeurs du sport), le ministère chargé des sports met à disposition la nouvelle version du guide juridique sur la prévention contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport :

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/guidejuridique_violences_incivilites_discriminations_2015.pdf

La version 2015 est articulée en 10 fiches et 5 focus. Elle fournit à chaque acteur du sport (dirigeants, éducateurs, sportifs, arbitres, supporters) une information juridique :

1. plus facile d'accès,

2. plus complète (insertion de nouvelles thématiques comme le bizutage dans le sport, les conséquences pénales du racisme dans le sport),
3. plus lisible (priorité à la pédagogie)
4. et actualisée (insertion des dernières législations et jurisprudences).

Le guide a pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'accompagner chaque acteur du sport sur ce que sont les comportements contraires aux valeurs du sport ainsi que leurs conséquences juridiques respectives et éviter ainsi certaines banalisations.

Par ailleurs, Frank BIGNET indique que le Ministère souhaite aller plus loin sur ces thématiques et qu'un plan "éthique et valeurs du sport" devrait voir le jour en 2016. Ce plan va rappeler trois thématiques importantes:

1. les incivilités
2. la prévention et la lutte contre le dopage
3. les paris sportifs illégaux

Le Président LESCURE remercie Denis MARCHE, Luc BOURON et leurs équipes pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2014.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du CDF et les Président-e-s de Ligues Régionales pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général

COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Mardi 28 AVRIL 2015 – 18h30/19h20

Présents	BAUDRAND Jacky, BOISSIERE Daniel, COURPRON Alain, DHELENS Pierre, FRITSCH Guillaume, GASQUET Frank, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, HARRISON Jessica, HUOT-JEANMAIRE Françoise, LESCURE Philippe, LHUISSIER François, MAIRE Denis, MARCHE Denis, MONSERAT Michelle, PEIFFER David, PY Alexandre, ROY Florent, SAINT-JEAN Bernard, SOIN Patrick, VIDIL Andrée, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.
Absents excusés	BIGNET Frank, BIGOT Pierre, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, FRIZZA Dominique, GAUTHIER Valérie, GROSSETETE Jean-Marc, JAEGER Denis, LAPARADE Jacques, LEBRUN Marlène, LEGRAND Christophe, SAGARY Dominique, SAMMUT Thierry.

1. Triathlon et cross triathlon de Gérardmer

1.1. Demande d'autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport pour une épreuve de triathlon ouverte aux licenciés de la F.F.TRI. donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros

1.2. Demande d'autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport pour une épreuve de cross triathlon ouverte aux licenciés de la F.F.TRI. donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros.

1.3. Avis consultatif de la F.F.TRI. sur la demande d'autorisation pour l'organisation du cross triathlon du 5 juillet 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.

1.4. Avis consultatif de la F.F.TRI. sur la demande d'autorisation pour l'organisation du triathlon de Gérardmer des 5 et 6 septembre 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.

2. Informations générales

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Triathlon et cross triathlon de Gérardmer

L'association "Triathlon Vallée des Lacs" a adressé au siège de la F.F.TRI. quatre lettres recommandées avec avis de réception sollicitant :

- "l'autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour une épreuve de triathlon ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros.
- "l'autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour une épreuve de cross triathlon ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros.

- l'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du cross triathlon du 5 juillet 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.
- l'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du triathlon de Gérardmer des 5 et 6 septembre 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.

1.1. Demande d'autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport pour une épreuve de triathlon ouverte aux licenciés de la F.F.TRI. donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros

Considérant l'absence de communication de la date à laquelle la manifestation est prévue,

Considérant l'impossibilité de vérifier, sur la seule base du courrier transmis, si la manifestation respecte nos règles techniques et de sécurité,

Considérant l'impossibilité de vérifier, sur la seule base du courrier transmis, si l'organisateur a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport,

Le Comité Directeur Fédéral a décidé de ne pas accorder "l'autorisation préalable" sollicitée.

1.2. Demande d'autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport pour une épreuve de cross triathlon ouverte aux licenciés de la F.F.TRI. donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros.

Considérant l'absence de communication de la date à laquelle la manifestation est prévue,

Considérant l'impossibilité de vérifier, sur la seule base du courrier transmis, si la manifestation respecte nos règles techniques et de sécurité,

Considérant l'impossibilité de vérifier, sur la seule base du courrier transmis, si l'organisateur a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport,

Le Comité Directeur Fédéral a décidé de ne pas accorder l' "autorisation préalable" sollicitée.

1.3. Avis consultatif de la F.F.TRI. sur la demande d'autorisation pour l'organisation du cross triathlon du 5 juillet 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.

Considérant l'impossibilité de vérifier, sur la seule base du dossier transmis, l'âge minimum requis pour accéder aux différentes épreuves prévues,

Considérant l'impossibilité de vérifier, sur la seule base du dossier transmis, les règles de sécurité que devront respecter les concurrents,

Considérant l'impossibilité de pouvoir prendre connaissance, sur la seule base du dossier transmis, du dispositif de sécurité mis en place,

Considérant l'impossibilité de vérifier, sur la seule base du dossier transmis, si l'organisateur a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport,

Le Comité Directeur Fédéral a décidé d'émettre un avis négatif sur le dossier présenté.

1.4. Avis consultatif de la F.F.TRI. sur la demande d'autorisation pour l'organisation du triathlon de Gérardmer des 5 et 6 septembre 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.

Considérant l'impossibilité de vérifier, sur la seule base du dossier transmis, les règles de sécurité que devront respecter les concurrents,

Considérant l'impossibilité de pouvoir prendre connaissance, sur la seule base du dossier transmis, du dispositif de sécurité mis en place,

Considérant l'impossibilité de vérifier, sur la seule base du dossier transmis, si l'organisateur a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport,

Le Comité Directeur Fédéral a décidé d'émettre un avis négatif sur le dossier présenté.

2. Informations générales

Le Président LESCURE informe les membres du CDF de la démission d'Elisabeth BARRAUD de :

- son mandat de membre du Comité Directeur Fédéral
- son mandat de Présidente de la ligue Côte d'Azur
- son poste de Présidente de la Commission Nationale de la Communication et du Marketing
- son poste de membre de la Commission Nationale Sportive

Un poste étant à pourvoir au sein du CDF, une élection sera prévue lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général

COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

SAMEDI 13 JUIN 2015 – 9H00/17h00
PARIS

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGNET Frank, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, FRITSCH Guillaume, GASQUET Frank, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Jean-Marc, HUOT-JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LEBRUN Marlène, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, LHUISSIER François, MAIRE Denis, MONSERAT Michelle, PEIFFER David, PY Alexandre, ROY Florent, SAGARY Dominique, SAMMUT Thierry, SAINT-JEAN Bernard, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
Absent(s)/ excusé(s)	COURPRON Alain, DHELENS Pierre, FRIZZA Dominique, GAUTHIER Valérie, HARRISON Jessica, LAPARADE Jacques, MARCHE Denis, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

Philippe LESCURE informe les membres du CDF que par décret du Premier Ministre en date du 16 mai 2015, notre Président d'Honneur, Jacques LAPARADE, a été promu au grade de **chevalier de l'ordre national du Mérite**. Il a souhaité que la remise des insignes soit effectuée par le Président de la F.F.TRI.. Ce dernier, félicite le récipiendaire, en son nom personnel et au nom de la Fédération Française de Triathlon.

1 Vie Sportive 1/2

1.1 Calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016

Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale des Grandes Épreuves, présente le projet de calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016 et propose :

France distance L TRI	2017	DIJON (21)
France CROSS TRI	2017	CALVI (2B)
	16-juil.	LA HARDOUINET (22)

France Aquathlon	16 ou 23 juillet	LES HERBIERS (85)
Coupe de France TRI et DUA	8/9-oct.	LA ROCHE SUR YON (Vendéspace) (85)

Le calendrier des GEF 2016 et 2 épreuves de 2017 sont validés par le Comité Directeur Fédéral.

2 Développement 1/2

2.1 Évolution de la Réglementation Générale Fédéral (RGF) 2016

Pierre BIGOT, Président de la Commission Nationale de la Réglementation, présente les principales modifications de fond du projet de RGF 2016 :

- Mutation : proposition de suppression du paragraphe suivant : *"Un club n'est pas autorisé à présenter plus de trois demandes de mutation (par sexe) pour des athlètes inscrits sur liste de haut niveau (Jeune, Senior, Elite). Le non-respect de cette clause entraîne l'élimination des classements Equipes de Clubs des Championnats et Coupes de France pour la saison suivante."*

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Affiliation club : proposition d'ajout de la phrase suivante : *"Les statuts des clubs agréés doivent être conformes avec les textes législatifs en vigueur et les statuts de la Fédération Française de Triathlon."*

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Contre la montre par équipe :

- Proposition de limitation d'accès du contre la montre par équipe aux catégories d'âges minimales et supérieures
- Proposition d'ajout d'une variante de course contre la montre en duo : *"L'organisateur peut organiser une course spécifique en contre la montre par équipe « duo » (l'équipe est composée de deux équipiers). Aucun championnat départemental, régional ou national n'est organisé sous ce format."*

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

- Inscription aux épreuves : proposition d'ajout du nombre de caractères du numéro de licence à communiquer lors de l'inscription : *"(...) ainsi que son numéro de licence de triathlon (20 caractères Ex : A13781D 0280000MV2FRA) valide pour la saison en cours. (...)"*.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Dossard : Proposition de ne remettre qu'un seul dossard sous conditions : *"Un jeu de un dossard est suffisant si l'organisateur impose l'utilisation de la ceinture porte dossard, ainsi que l'identification du numéro sur le vélo sous la tige de selle. Cette disposition doit être mentionnée dans le règlement de course."*

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Obligations et règles de conduites du concurrent : Proposition d'ajout de l'obligation de respecter le règlement de la course : *"Le concurrent doit connaître et respecter : la Réglementation Fédérale, les règles de circulation du code de la route, le règlement de la course, ainsi que les instructions des officiels."*
Cette proposition est validée à l'unanimité.
- Remise des dossards : Proposition de mise en place de liste d'émargement papier ou numérique et remplacement de l'obligation de signature de cette liste par une vérification des données concernant le concurrent.
Ces propositions sont validées à l'unanimité.
- Possibilité de mise en place de départ décalé pour les femmes : proposition de suppression de détails techniques de mise en place et renvoi vers le cahier des charges du label féminin.
Cette proposition est validée à l'unanimité.
- Non présentation de licence : proposition de suppression de la procédure "formulaire d'identification avec dépôt de chèque".
Cette proposition est validée à la majorité (2 abstentions).
- Relais :
 - proposition de suppression du tableau indiquant les distances autorisées pour chaque relayeur en fonction de sa catégorie d'âge
 - proposition de simplification de la gestion des accès aux épreuves relais : l'accès au relais n'est possible que si l'épreuve (course individuelle) est ouverte à la catégorie d'âge concernée.**Ces propositions sont validées à l'unanimité.**
- Signalétique kilométrique : proposition de suppression de l'obligation de signalisation kilométrique.
Cette proposition est validée à l'unanimité. Cette disposition n'est cependant pas applicable sur les Grandes Épreuves Fédérales, la précision sera apportée dans les cahiers des charges concernés.
- Championnat de France de Cross Triathlon : proposition d'ajout d'une précision concernant l'aspiration abri : *"l'aspiration abri est autorisé."*
Cette proposition est validée à l'unanimité.
- Composition des équipes Bike & Run : l'accès aux mini-poussins, poussins et pupilles ayant été supprimé par erreur dans le projet transmis, il sera rétabli.
Cette proposition est validée à l'unanimité.
- Grandes Épreuves Fédérales :
 - proposition de simplification des spécifications vélo.
Cette proposition est validée à l'unanimité.
 - proposition d'ajout d'une précision concernant le choix des distances : *"La commission Nationale des Grandes Epreuves décide des distances des championnats de France"*
Cette proposition est validée à l'unanimité.
 - proposition de suppression du nombre minimum de clubs féminins ou masculins présents au départ du Championnats de France des clubs de Triathlon L , Duathlon L et cross triathlon pour pouvoir attribuer un titre par équipe : *"Un titre*

de Champion de France des clubs est attribué sur les Championnats de France Individuel concernés, si au moins 10 équipes masculines et 5 équipes féminines présentent au départ de l'épreuve le nombre de concurrents nécessaires au classement de ces équipes."

Cette proposition est validée à la majorité (1 abstention 1 contre).

- Championnat Type B : (Elimination Directe) Division 2 Duathlon Femme / Division 3 Duathlon Homme / Division 3 Triathlon Homme et Femme : proposition de suppression du paragraphe "Exposé de course".

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Championnat Type A et B : proposition de suppression de l'obligation suivante: Tous les concurrents ont l'obligation de prendre le départ de l'épreuve et de réaliser à minima la première épreuve de la course natation en triathlon et course à pied en Duathlon.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Pour le prochain Comité Directeur Fédéral, il est demandé d'étudier la possibilité d'inscrire les concurrents d'un championnat avec délivrance de titre "élite" et "groupes d'âges" sans distinction et d'effectuer une remise de titre en fonction du classement scratch. Le/la champion-ne de France Elite serait donc également champion-ne de France de sa catégorie d'âge.

3 Secrétariat Général/Administration Générale

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente aux membres du CDF, Madame Stéphanie EKAMBI, nouvelle standardiste/assistante administrative de la F.F.TRI, embauchée via le dispositif emploi d'avenir, en remplacement de Madame Kahena TAALBA qui est désormais assistante administrative au service de la Vie Sportive.

Patrick SOIN, précise également que le recrutement d'un-e chargé-e de communication digitale est en cours et qu'une première journée collective de recrutement s'est déroulée la semaine passée.

Patrick SOIN rappelle que Pierre BARDI quittera ses fonctions à la fin du mois et précise que le service, supervisé par Guillaume FRITSCH, sera composé de Céline RISAL à temps plein et de Jason COURDY à mi-temps.

Patrick SOIN précise également que 2 stagiaires, Monsieur Luc LENGLET et Monsieur Antoine RAILLARD, sont actuellement accueillis au sein du service Marketing et Communication.

Philippe LESCURE informe les membres du CDF qu'une réunion s'est tenue le 12 juin 2015, de 10h à 12h30 avec les salariés et les membres du BDF afin de faire un point d'étape sur le processus d'évolution de la F.F.TRI., suite à l'audit. Cette évaluation sera poursuivie dans les prochains mois.

3.1 Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point licences. De date à date, la croissance est de 8,8 %. Le nombre de clubs au 11 juin 2015 est de 778 contre 758 à la fin de la saison sportive, le 31 octobre 2014.

Le nombre de licences au 11 juin 2015 est de 45 581 contre 46 718 à la fin de saison sportive 2014. Philippe LESCURE, Président, espère atteindre le chiffre de 50 000 licenciés très rapidement.

3.2 Siège fédéral : point de situation

Les locaux du nouveau siège fédéral, boulevard Marcel Sembat à Saint Denis, sont toujours occupés de manière illégale. Un point de situation est fait à ce sujet et est validé à l'unanimité.

3.3 Point d'étape : Espace Tri 2.0

Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, présente un point de situation du logiciel Espace Tri 2.0. et précise que le BDF a décidé de reporter d'une année la V1 (livraison pour le 1er septembre 2017) afin de pouvoir consulter les ligues sur les points les plus impactants, telle que la modification des flux financiers en cas de mise en place de paiement en ligne. **La gestion des droits d'accès ne sera donc pas disponible avant la mise en service de cette nouvelle version.**

Jean Michel BUNIET prendra contact avec quelques membres du CDF prochainement pour travailler sur des sujets particuliers (les paiements en ligne, lien avec le système de comptabilité, définition des rôles de gestion, photo sur la licence, etc.). Il est rappelé que la nouvelle version de l'application n'est qu'une amélioration technique, visant notamment à permettre la gestion des droits d'accès et visant également à rendre la F.F.TRI. plus autonome en matière de paramétrage, et qu'il n'est pas question de créer de nouvelles fonctionnalités qui ne seraient pas prévues au cahier des charges.

La mise en place de la nouvelle version étant déportée, de nouvelles fonctionnalités ou aménagements de fonctions sont néanmoins programmés :

- Application santé : en service à l'automne
- Challenge National Jeunes : prise en compte des points internationaux
- Statistiques
- Déclaration des pass compétition
- Export des bilans développement durable
- Anticipation de la fusion des ligues : (demande de la ligue Normandie)

Jean Michel BUNIET a animé le séminaire Espace Tri 2.0 qui a eu lieu les 4 et 5 juin dernier et précise que les participants ont unanimement apprécié cette formation.

Un point de situation relatif au système d'inscription en ligne est présenté. Daniel BOISSIERE précise que le développement d'un dispositif d'aide en ligne serait utile aux organisateurs.

3.4 Orientation relative à la gestion des mutations

Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, présente une proposition d'évolution du processus de validation des mutations visant à le simplifier. A ce jour, dès lors que le club quitté et le club d'accueil se sont mis d'accord, la validation d'une mutation se limite à la confirmation de réception du règlement correspondant, ce qui mobilise la ligue régionale sur une tâche qui pourrait être vérifiée sur le plan informatique en mettant en place un paiement en ligne.

Il est donc proposé :

- de fusionner les frais de dossier et les droits de mutation : chaque demande de mutation sera soumise à un droit de mutation

- de conserver les droits de formation
- que les droits de formation soient directement réglés par internet de club à club (le numéro de RIB sera demandé au club quitté)
- que les droits de mutation soient directement réglés à la F.F.TRI. par carte bancaire sur internet.
- que la réception du paiement vaudra automatiquement validation de la demande de mutation

Cette proposition est validée à l'unanimité. Compte tenu du temps de développement nécessaire, la mise en place de ce nouveau processus de gestion des mutations ne sera possible qu'à partir du **1er septembre 2016**.

4 Projet fédéral 2013-2017

4.1 Priorisation des actions fédérales 2016

Frank BIGNET présente la priorisation des actions fédérales 2016 suite aux travaux du séminaire du BDF d'avril 2015 et du BDF du 29 mai 2015. Il rappelle au préalable les objectifs de l'olympiade :

- 1 / Augmenter le nombre de licencié-e-s et de pratiquant-e-s : 50 000 et 100 000
- 2/ Obtenir des performances durables aux Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques : Médaille(s) RIO 2016.

La priorisation des actions fédérales 2016 est présentée comme suit :

3 priorités majeures : (9 à 10 rang 1)

- PERFORMANCE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
- SANTÉ LOISIR BIEN ÊTRE
- MARKETING

Autres priorités majeures : (7 à 8 rang 1)

- ESPACE TRI 2.0
- PRATIQUE JEUNE
- COMMUNICATION

Non prioritaires : (+6/10 rang 3)

- CLUB DES OPÉRATEURS DES GRANDES ÉPREUVES FÉDÉRALES
- DÉVELOPPEMENT DU PARATRIATHLON
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ASSOCIATION DES PAYS FRANCOPHONES

Frank BIGNET précise que les actions définies comme non prioritaires seront traitées et qu'elles ne seront pas nécessairement abandonnées.

La définition de priorités doit permettre de réaffirmer le projet politique au travers de sa déclinaison d'actions et d'arbitrer l'attribution des ressources humaines, financières (commande du trésorier), matérielles.

Un classement par famille de priorités est fait :



Frank BIGNET rappelle le prochain objectif qui est de détailler les plan d'actions en sous actions pour le prochain BDF des 11 et 12 septembre 2015 et propose les binômes (vice-président /chef de service) suivants :

- **Vie sportive** : Dominique SAGARY et Matthieu ETANCELIN
- **Développement** : Jean-Michel BUNIET et Laurent MASSIAS
- **Affaires internationales** : Dominique FRIZZA et Bernard SAINT-JEAN
- **Haut Niveau** : Dominique FRIZZA et Benjamin MAZE
- **Communication et Marketing** : Frank GASQUET et Paul-Farell COUCHE
- **Relations Lignes** : Cédric GOSSE et Stéphane ZIMMER
- **Relations et Services aux Adhérents** : Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN et Guillaume FRITSCH
- **RGF** : Jean-Michel BUNIET et Guillaume FRITSCH

Cette proposition est validée à l'unanimité.

5 Trésorerie Générale

5.1 Situation budgétaire au 31 mai 2015

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente et commente le point de situation budgétaire au 31 mai 2015. Un présentation par secteur est faite.

Les créances sont également présentées. La situation ne présente pas d'éléments inquiétants. Un courrier du Trésorier sera adressé à tous les responsables budgétaires dans les prochains jours pour leur demander d'être particulièrement vigilants sur cet exercice de 14 mois.

Emmanuel CHABANNES informe les membres du CDF qu'un nouveau suivi budgétaire verra le jour courant juin afin d'optimiser et de faciliter, entre autres, le travail des salariés comptables. Il sera présenté au prochain CDF du mois d'octobre.

6 Marketing / Communication

6.1 Salon des Maires 2015

Frank GASQUET, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing, soumet au CDF l'opportunité pour la F.F.TRI. de participer au Salon des Maires 2015. Il précise que l'action n'étant pas inscrite au budget cette année, cette opération pourrait éventuellement se tenir en 2016 sous réserve de l'accord du CDF.

Philippe LESCURE précise que le BDF est favorable à la tenue de cette opération moyennant une bonne préparation en amont. Le CDF ne voit pas d'objection à la mise oeuvre de ce projet pour l'année prochaine.

6.2 Bilan de la Websérie (et perspectives)

Frank GASQUET, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing, présente le bilan de la websérie et rappelle ce concept de promotion inédit. Les objectifs quantitatifs et qualitatifs attendus ont dépassé les attentes et le bilan est donc très positif.

Philippe LESCURE remercie la Ville de la Garennes Colombes pour sa participation à cette websérie.

Le CDF réfléchit sur l'éventuel renouvellement de cette opération.

6.3 Point à date sur la mise à jour du site internet fédéral

Frank GASQUET, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing, décrit un point à date sur la mise à jour du site internet fédéral (www.fftri.com) en informant les membres du CDF des actions réalisées.

Frank GASQUET remercie Antoine RAILLARD, stagiaire au service Communication et Marketing, pour le travail effectué.

6.4 Point à date des sujets traités dans Triathlète Magazine

Frank GASQUET, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing, présente un point à date relatif aux sujets traités dans Triathlète Magazine.

Un bilan des sujets traités aux premier et second trimestres 2015 est détaillé.

Philippe LESCURE précise qu'un point de situation est prévu en septembre 2015 avec Triathlète Magazine.

7 Triathlon Évènements

7.1 Point d'information TEVE

Emmanuel CHABANNES, Président de TEVE, et Jacky BAUDRAND, membre du CA, présentent un accord de méthode : nouvelle organisation structurelle de la relation entre F.F.TRI. et sa filiale TRIATHLON ÉVÈNEMENTS.

Jacky BAUDRAND précise que cet accord de méthode présentera les étapes à passer et l'impact attendu : favoriser et organiser la bonne répartition des activités respectives de la F.F.TRI. (Association en charge de la vie fédérale) et de sa filiale (TEVE - société en charge de la vie commerciale).

4 délégations de service et leurs démarches respectives sont proposées :

- Délégation de service des organisations
- Délégation de service RH "Vie événementielle et commerciale"
- Délégation des produits dérivés
- Délégation d'identification des attendus RH "Vie Fédérale"

Jacky BAUDRAND termine sa présentation en remerciant Emmanuel CHABANNES, Bernard SAINT JEAN et Guillaume FRITSCH pour le travail effectué.

Jean Marc GROSSETETE aurait souhaité voir cette présentation formalisée plus tôt dans l'olympiade.

Philippe LESCURE remercie les membres du CA de TEVE (Patrick SOIN, Emmanuel CHABANNES, Pierre Bigot , Patrice CLERC, Bernard SAINT-JEAN et Jacky BAUDRAND) pour l'excellent travail réalisé.

Denis JAEGER remercie TEVE pour cette présentation et souhaite que d'autres "experts" soient associés à cette évolution.

Thierry SAMMUT espère que les moyens mis à disposition permettront un retour sur investissement afin que TEVE génère de ses propres ressources et dégage des bénéfices.

Philippe LESCURE confirme que cette évolution devra permettre d'aboutir au résultat positif espéré.

Le CDF valide cet accord à l'unanimité.

8 Vie Sportive 2/2

8.1 Évolution des critères d'accès au Championnat de France Jeune

Dominique SAGARY, Vice-président en charge de la Vie Sportive, présente l'évolution des critères d'accès au Championnat de France Jeune.

Aux constats du succès des Championnats de France de Triathlon au MANS, la conclusion de la réunion des Présidents de Commission de la CNGE, des Jeunes, des représentants de la DTN, de Jean Michel BUNIET et Dominique SAGARY s'oriente actuellement pour :

- Maintenir la course Juniors Filles
- Privilégier à chaque fois les parcours cyclistes en boucles

Dominique SAGARY termine sa présentation en félicitant l'organisation des derniers Championnats de France qui se sont tenus au Mans.

8.2 Évolution du règlement pour le Championnat de France de 1ère division de Triathlon (quota, droits d'accès...)

- **ETU Triathlon Clubs European Championship**

L'ETU lance en 2015 la première édition du championnat européen des clubs de triathlon, sous forme de relais mixte (deux hommes, deux femmes) : 300 mètres de natation, 6,6 km de vélo et 1,8 km de course à pied. Cette édition, ouverte à 20 clubs (2 clubs sélectionnés par fédération nationale), sera organisée à Nice le dimanche 4 octobre 2015.

Jacky BAUDRAND informe les membres du CDF des modalités de sélection arrêtées par la Commission Nationale Sportive (Philippe GROS et Jacky BAUDRAND n'ont pas pris part au vote dans la mesure où ils sont Président de club évoluant en D1) :

- sélection des deux clubs dont le cumul des places au Classement Général du Championnat de France des Clubs de Division 1 Féminin et Masculin 2014 est le plus faible.

Le CDF valide à l'unanimité les modalités de sélections arrêtées par la CNS.

Les deux clubs remplissant ces critères sont les suivants : POISSY TRIATHLON, TCG 79 PARTHENAY.

Jacky BAUDRAND précise que les modalités de sélection 2016 seront arrêtées lors d'une prochaine réunion de Commission Nationale Sportive.

8.3 Candidature JO Paris 2024

Philippe LESCURE, Président, confirme au CDF la candidature de Paris aux JO 2024. Le lancement de cette candidature sera lancé cette année et il faudra mobiliser toutes les énergies de la fédération pour porter et tenir la candidature aux JO et JP 2024.

8.4 Proposition d'évolution des tenues des arbitres

Dominique SAGARY, Vice-président en charge de la Vie Sportive Nationale, présente pour information l'évolution des tenues arbitres et propose un échéancier de cette évolution :

- **Octobre 2015** : Présentation et proposition au CDF,
- **Novembre 2015** : Présentation aux Président-e-s de ligues lors de son séminaire,
- **Début 2016** : Commande des tenues,
- **2016 - 2017 - 2018** : Adoption des ligues progressive des nouvelles tenues,
- **2020** : Adoption définitive des nouvelles tenues

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du CDF du mois d'octobre. Le Président souhaite connaître l'avis du CDF pour une éventuelle proposition au CDF de cette évolution : 13 favorables, 5 contres, pas d'abstention. Une nouvelle proposition sera donc faite au CDF d'octobre 2015.

9 Développement 2/2

9.1 Plan de professionnalisation

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le plan de professionnalisation. Il rappelle qu'un groupe de travail est en place pour mettre en oeuvre ce plan de professionnalisation. Celui-ci a été validé par le BDF du 29 mai 2015.

Le plan de professionnalisation est composé de 4 axes opérationnels :

- **Axe 1** : Coordonner et animer le plan de professionnalisation
- **Axe 2** : Faire de la F.F.TRI. une structure ressource pour les clubs, comités départementaux, ligues et organisateurs

- **Axe 3** : Etre proactif dans la démarche de professionnalisation de la filière.
- **Axe 4** : Adapter l'offre de formation d'Etat et Fédérale aux besoins de la filière.

9.2 Plan "jeune"

Florent ROY, Président de la Commission Nationale Jeune, présente le plan "Jeunes" :

- Axe n°1 : Démocratiser, structurer et développer l'offre de pratique
 - Action n°1 : Favoriser le développement de l'activité dans les écoles
 - Action n°2 : Assurer les relations avec l'UNSS et divers partenaires (CNFPT, UCPA...)
 - Action n°3 : Coordonner la mise en œuvre des 1/2 finales du Championnat de France des Jeunes de Triathlon
 - Action n°4 : Assurer une veille du Class Triathlon
- Axe n°2 : Accompagner la structuration et le développement des clubs
 - Action n°5 : Elaborer les cahiers des charges des différents labels Ecoles de Triathlon et labelliser les structures
 - Action n°6 : Encourager la formation des éducateurs de clubs au sein des ligues
 - Action n°7 : Veiller à la mise en œuvre de l'Ecole Française de Triathlon (EFT) au sein des clubs
- Axe n°3: Valoriser les actions mises en place par une communication nationale ciblée
 - Action n°8 : Assurer le suivi des Challenges Nationaux Jeunes (Individuel et Club)
 - Action n°9 : Élaborer un flyer promotionnel de l'EFT
 - Action n°10 : Créer un visuel jeune et assurer sa déclinaison sur un support promotionnel

Le plan "jeunes" est validé à l'unanimité par les membres du CDF.

10 Haut Niveau / International / Médical

10.1 Bilan intermédiaire Équipe de France

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le bilan intermédiaire Équipe de France :

Disciplines reconnues de HN :

- Championnat d'Europe Elite et Junior de Duathlon : 9 sélectionné-e-s - Alcobendas (Espagne) – 25 avril
 - 3 titres européens : Benoit NICOLAS – Sandra LEVENEZ – Lucie PICARD
 - 1 médaille de bronze : Emilie MORIER
 - 4 finalistes : Yohan LEBERRE (4)–Sabrina GODARD (5)–Thomas LOHIER (4)–Célia BREMOND (4)
- Championnat du Monde Elite de Duathlon à Adelaïde (Australie) 18 octobre : objectif de médailles (indicateur partagé avec le ministère)
 - Elite : Sélection Identique du Championnat d'Europe

- Junior : priorité accordée au Coupe d'Europe de Triathlon

Disciplines paralympiques :

Participation au « World Paratriathlon Event »

- Buffalo City : 2 médailles d'or (Y. Bourseaux – S. Bahier) et 2 podiums (G. Lemoussu – Y. Guanter)
- Madrid : 2 médailles d'or (E. Marc – G. Lemoussu) et 2 podiums (Y. Bourseaux – A. Grandjean)
- Londres : 1 podium (A. Grandjean)
- Besançon : 3 médailles d'or (Y. Bourseaux – A. Grandjean – E. Marc) et 5 podiums (G. Werzy – M. Maurel – A. Savio - G. Lemoussu – A. Curzillat)

Sélection au Championnat d'Europe : 8 (2 femmes / 6 Hommes)

Disciplines olympiques

Championnat du Monde : Indicateurs de performance 2015 : nombre de top 6 = **6**

⇒ Objectif déjà atteint à mi- saison

- V. LUIS à 3 reprises (3-2-3) – P. LE CORRE (3-6-7) – D. CONINX (6)

Les enjeux de la saison restent le **Test Event à Rio et la Frande Finale à Chicago**

A date, le **quota olympique** attribué à la France est de 1 chez les femmes et 3 chez les hommes

10.2 Bilan Rencontres Équipe de France

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le bilan des rencontres Équipe de France qui se sont tenues à l'INSEP les 19 et 20 mai derniers.

Étaient rassemblés à cette occasion, les triathlètes et paratriathlètes en préparation pour RIO 2016, le Président de la fédération, Philippe LESCURE, le Président de la Commission Nationale du Haut Niveau, Thierry SAMMUT, les membres de la CNHN, le Directeur Technique National, Frank BIGNET, des conseillers techniques nationaux et le personnel du service communication de la F.F.TRI..

Frank BIGNET précise que ce séminaire a été enrichi par 2 interventions de qualité :

- Intervention de Madame Linda BAZABAS du département des contrôles de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage relative au logiciel ADAMS, à la localisation aux questions concernant la réglementation antidopage,
- Intervention de Monsieur Florent DOUSSET du cabinet Ellipse avocats, avocat associé spécialiste en droit du travail et en droit du sport relative aux aspects contractuels, légaux en matière du droit du travail pour un sportif de haut niveau.

Les médias ont également répondu présents à l'invitation : Disney Channel, L'Equipe, L'Equipe Magazine, La Croix, Le Monde, Le Parisien, Ouest - France, RMC, Triathlète Magazine, TRIMAG.

3 autres thématiques ont été développées à cette occasion:

- Atelier sur la présentation des évaluations physiologiques et les thématiques de recherche en lien avec l'INSEP,
- Atelier sur les avancées technologiques en termes d'équipement et de matériel en paratriathlon,
- Atelier sur l'accompagnement psycho-comportemental.

Une présentation de la saison 2015 et de la préparation olympique et paralympique à également été faite.

Philippe LESCURE précise que ce rassemblement est aujourd'hui un rendez vous incontournable du début de saison et qu'il est de plus en plus apprécié. Il remercie les athlètes et tous les acteurs d'avoir été présents à cette occasion.

11 Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

11.1 Point d'étape accord cadre 2015

Cédric GOSSE présente un point de situation de l'accord cadre 2015, état d'avancement qui fut préalablement présenté au Comité d'évaluation, le 08 juin dernier.

Après avoir rappelé la démarche, il dresse un premier premier bilan quantitatif au regard des ligues engagées dans la signature d'un accord-cadre F.F.TRI./LRTRI :

- 7 CTL sont qualifiés DEJEPS triathlon
- 8 CTL disposent d'un diplôme « de type DEJEPS »
- 6 CTL ont des qualifications nécessitant un parcours de formation complet ou partiel
- 5 territoires n'ont pas encore été sensibilisés par cette démarche car pas encore engagés dans l'Accord-cadre F.F.TRI. LR.TRI. (Nouvelle Calédonie, Martinique, Bretagne, Auvergne, Provence-Alpes)

Les évolutions apportées au dispositif en cours d'instruction sont les suivantes :

- Ajustement des indicateurs
- Valorisation des calendriers prévisionnels des ligues
- Bon qualitatif dans la gestion des dossiers (utilisation d'outils collaboratifs en ligne)

Cédric GOSSE appelle l'attention des membres du CDF sur quelques points de vigilance :

- La réforme territoriale qui se profile (remembrement à 13 régions métropolitaines), doit nous interroger quant aux impacts potentiels qui pourront se faire jour dans l'application et la gestion de notre accord-cadre F.F.TRI. LR.TRI.
- Cette restructuration regroupera à terme plusieurs techniciens au sein de nouveaux territoires (actuellement 1CTL/Ligue) aux caractéristiques (géographiques, organisationnelles, politiques, RH, ...) bien différentes de celles connues à ce jour.

- Se posera alors la question de la gouvernance des compétences et des formations initiales et continues des techniciens avec quels profils (technicien/développeur/un mixte des deux ?)
- Les mêmes tâches par technicien seront-elles réparties par territoire (généraliste) ?
- seront-elles en revanche attribuées aux techniciens au regard de leurs champs de compétence (spécialiste) ?
- Se posera également la question de l'accompagnement des bénévoles dans l'adaptation à cette recomposition, qui intégrera aussi des ajustements d'ordre politique et technique (relations avec et entre les partenaires institutionnels DR/Conseil régionaux/mouvement sportif/ ligue, RH,...).

Jacky BAUDRAND souligne la qualité du partenariat F.F.TRI./Ligues.

Cédric GOSSE informe les membres du CDF que les versements seront faits à compter du 15 juin 2015.

11.2 Réforme territoriale

Ce dossier très important a été largement évoqué en bdf par le Président LESCURE et Cédric GOSSE en rapporte au CDF les points essentiels en rappelant que la loi ne prévoit pas de calendrier :

- Regroupement au rythme des ligues
- Accompagnement de la F.F.TRI., mais réalisation par les ligues
- Création d'un groupe de travail

Il informe les membres du CDF de l'envoi prévu courant juillet d'un courrier du Président aux Ligues Régionales sur ce sujet, mais aussi de la volonté de créer ce groupe de travail avec des Président-e-s de ligues ou région pilote afin d'identifier les problématiques mais aussi les enjeux de cette réforme.

Cédric GOSSE indique également la mise en oeuvre de coordonnateurs régionaux dès septembre 2015. Il précise que ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain séminaire des Président-e-s de ligues régionales afin d'officialiser les coordinations inter régionales. Par ailleurs, un conseil de coordination national sera mis en place le 01 janvier 2016.

12 Questions diverses

12.1 RAIDS

Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, informe les membres du CDF qu'il participera le 18 juin à une web conférence destinée à présenter aux licenciés de la Fédération des Raids Multisports de Nature, les raisons des motivations de la fusion/intégration RAIDS/F.F.TRI. avec entre autres, Hervé SIMON.

Il informe les membres du CDF qu'ils peuvent y participer, s'ils le souhaitent, en s'inscrivant au préalable.

Jean Michel BUNIET informe également les membres du CDF qu'un courrier du Président LESCURE a été adressé au Directeur des Sports, Monsieur Thierry MOSIMANN, le 12 juin dernier relatif aux conditions d'obtention de la délégation des raids multisports de nature à compter du 01 janvier 2017.

12.2 Triathlon et Cross triathlon de Gérardmer

Le Président LESCURE fait savoir que l'organisateur du triathlon et du cross triathlon de Gérardmer a adressé par courrier simple en date du 22 mai dernier des éléments complétant partiellement ses demandes :

- d' "autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour l'épreuve de triathlon des 5 et 6 septembre 2015 ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros.
- d' "autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour l'épreuve de cross triathlon du 5 juillet 2015 ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros.
- d'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du cross triathlon du 5 juillet 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.
- d'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du triathlon de Gérardmer des 5 et 6 septembre 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges.

1. Pour ce qui concerne la demande d' "autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour l'épreuve de triathlon des 5 et 6 septembre 2015 ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros :

Considérant l'absence de communication des conventions mises en place avec les organismes de sécurité sollicités (Croix Rouge, Protection Civile, Croix Blanche...) et du dispositif prévisionnel de secours;

Considérant l'impossibilité de vérifier sur la seule base de l'attestation Responsabilité Civile transmise si l'assurance de l'organisateur couvre bien sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport;

Le Comité Directeur Fédéral décide de ne pas accorder "l'autorisation préalable" sollicitée.

2. Pour ce qui concerne la demande d' "autorisation préalable telle que prévue à l'article L331-5 du code du sport" pour l'épreuve de cross triathlon du 5 juillet 2015 ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon donnant lieu à remise de prix en argent dont la valeur excède 3000 euros :

Considérant l'absence de communication des conventions mises en place avec les organismes de sécurité sollicités (Croix Rouge, Protection Civile, Croix Blanche...) et du dispositif prévisionnel de secours;

Considérant l'impossibilité de vérifier sur la seule base de l'attestation Responsabilité Civile transmise si l'assurance de l'organisateur couvre bien sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport;

Le Comité Directeur Fédéral décide ne pas accorder l' "autorisation préalable" sollicitée.

3. Pour ce qui concerne la demande d'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du cross triathlon du 5 juillet 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges :

Considérant l'impossibilité de vérifier l'âge minimum requis pour accéder aux épreuves "XTERRA FRANCE" et "XTERRA Découverte";

Considérant l'absence de communication des conventions mises en place avec les organismes de sécurité sollicités (Croix Rouge, Protection Civile, Croix Blanche...) et du dispositif prévisionnel de secours;

Considérant l'impossibilité de vérifier sur la seule base de l'attestation Responsabilité Civile transmise si l'assurance de l'organisateur couvre bien sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport;

Le Comité Directeur Fédéral décide d'émettre un avis négatif sur le dossier présenté.

4. Pour ce qui concerne la demande d'avis consultatif de la Fédération Française de Triathlon sur la demande d'autorisation pour l'organisation du triathlon de Gérardmer des 5 et 6 septembre 2015 déposée auprès de la Préfecture des Vosges :

Considérant l'absence de communication des conventions mises en place avec les organismes de sécurité sollicités (Croix Rouge, Protection Civile, Croix Blanche...) et du dispositif prévisionnel de secours;

Considérant l'impossibilité de vérifier sur la seule base de l'attestation Responsabilité Civile transmise si l'assurance de l'organisateur couvre bien sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de l'ensemble des pratiquants (licenciés F.F.TRI. et non licenciés F.F.TRI.) conformément aux articles L331-9 et L321-1 du code du sport;

Le Comité Directeur Fédéral décide d'émettre un avis négatif sur le dossier présenté.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général

COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

SAMEDI 24 OCTOBRE 2015 – 9H00/18h00
PARIS

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGNET Frank, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, FRITSCH Guillaume, COURPRON Alain, DHELENS Pierre, FRIZZA Dominique, GASQUET Frank, GAUTHIER Valérie, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Jean-Marc, HARRISON Jessica, HUOT-JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LAPARADE Jacques, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, LHUISSIER François, MAIRE Denis, MASSIAS Laurent, MARCHE Denis, MONSERAT Michelle, ROY Florent, SAGARY Dominique, SAMMUT Thierry, SAINT-JEAN Bernard, SOIN Patrick, VIDIL Andrée, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.
Absent(s)/ excusé(s)	LEBRUN Marlène, PEIFFER David, PY Alexandre.

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

Philippe LESCURE rappelle aux membres du CDF que par décret du Premier Ministre en date du 16 mai 2015, notre Président d'Honneur, Jacques LAPARADE, a été promu au grade de **chevalier de l'Ordre National du Mérite**. La remise de cet insigne est effectuée par le Président de la F.F.TRI. ce jour au CNOSF, lors d'une cérémonie en présence de Jean Michel BRUN, Secrétaire Général du CNOSF.

Monsieur Jacky BAUDRAND reçoit, également ce jour, de la main du Président, la médaille de Bronze Jeunesse et Sports.

Philippe LESCURE félicite les récipiendaires, en son nom personnel et au nom de la Fédération Française de Triathlon.

1. Secrétariat Général/Administration Générale

1.1. Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point licences. De date à date, au 30 septembre, la croissance est de 9,3 % (46927 licences au 30 septembre 2015 contre 42942 au 30 septembre 2014). Le nombre de clubs au 30 septembre 2015 est de 793 contre 758 au 30 septembre 2014. Patrick SOIN rappelle l'objectif atteignable des 50 000 licenciés.

1.2. Siège fédéral : point de situation

Un nouveau point de situation est présenté par le Président, Philippe LESCURE, concernant les locaux du nouveau siège fédéral, boulevard Marcel Sembat à Saint Denis, qui sont toujours occupés de manière illégale. Patrick SOIN rappelle le récent courrier du Président adressé aux membres du CDF et aux Président-e-s de Ligues Régionales, dans lequel il informait les Président-e-s de ligues et membres du CDF, entre autres, de la procédure en cours.

Patrick SOIN rappelle que les conditions de travail sont très difficiles pour les salariés et regrette que les procédures judiciaires engagées il y a près de deux ans n'aient toujours pas permis la récupération de nos locaux .

Un rendez vous avec le Maire de Saint-Denis est prévu le lundi 26 octobre 2015 à 16h30, afin de faire un point sur la situation. Philippe LESCURE ajoute que les élus, députés et ministres seront prochainement interpellés sur le sujet.

1.3. Gouvernance : perspectives d'évolutions statutaires

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente les grands principes d'évolution des statuts fédéraux, calqués sur les dernières évolutions des statuts du CNOSF :

- proposition d'attribution de la compétence de droit commun au Bureau
- proposition de modification du nom des organes dirigeants
 - bureau exécutif
 - conseil d'administration
- proposition d'instauration d'une limite d'âge à 70 ans
- proposition d'élire un-e président-e de la fédération avant d'élire les membres du conseil d'administration
- proposition de d'élire individuellement les membres du bureau exécutif sur proposition du président de la fédération

Ces propositions sont en cours d'intégration dans le projet des nouveaux statuts qui sera présenté au Séminaire des Président-e-s de Ligues Régionales, au Ministère chargé des sports, au CDF ouverts aux Président-e-s de Ligues Régionales du 27 février 2016 et enfin à l'AGF du 19 mars 2016.

Le Président précise que les travaux de réflexion sont ouverts et permettront d'adopter des modifications supplémentaires après les élections 2017, notamment pour ce qui concerne l'éventuel élargissement du collège des votants, l'éventuelle modification du barème des voix, etc...

Les membres du CDF **valident les principes présentés** (Pour : 27, contre : 0, Abstentions : 2).

Alain COURPRON précise qu'il serait souhaitable que ces modifications se déclinent également sur les statuts des Ligues Régionales.

1.4. Point d'étape : Espace Tri 2.0

Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, présente un point de situation du logiciel Espace Tri 2.0 et des inscriptions en ligne.

1.5. Ordre du jour du séminaire des Président-e-s de Ligues

Patrick SOIN présente aux membres du CDF pour information, l'ordre du jour du séminaire des Président-e-s de Ligues régionales qui se tiendra cette année à STRASBOURG les 21 et 22 novembre prochains. Les thèmes suivants y sont inscrits :

- La gouvernance : perspective d'évolutions statutaires
- Quelle attractivité de la F.F.TRI. pour les organisateurs ? Quel est l'intérêt d'un agrément fédéral?
- La réforme territoriale
- La lutte contre le dopage
- Présentation de la 1/2 Finale Championnat de France Jeunes
- Perspectives d'évolutions statutaires des ligues
- Point d'information TRIATHLON ÉVÉNEMENTS

1.6. Évolution des textes réglementaires :

Pierre BIGOT, Président de la Commission Nationale de la Réglementation, présente les dernières propositions de modification du projet de Réglementation Sportive 2016 et recueille les votes des membres du CDF :

Question 1 : Ouvrir plusieurs modes de communication du briefing de course

- ❖ briefing physique et sonorisé
- ❖ zone d'information avec un officiel de course
- ❖ affichage des règles de course et des modalités de l'épreuve
- ❖ une vidéo ou une bande sonore

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Question 2 : Êtes vous favorables à la création d'un championnat de France des raids F.F.TRI. / FRMN .

- ❖ Toutes catégories (Sénior et vétérans) ?
- ❖ Jeunes (Cadet et junior) ?

Cette proposition est validée à la majorité (1 abstention).

Question 3 : Limiter les réclamations sur les grandes épreuves fédérales.

- ❖ Une réclamation
 - peut porter uniquement sur les conditions d'accès et de participation à l'épreuve.
 - ne peut pas porter sur l'arbitrage réalisé sur le déroulement de la course.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Question 4 : Supprimer les sélectifs pour les championnats de France :

- ❖ de bike and run
- ❖ d'aquathlon

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Question 5 : Suppression de la notion d'élite

- ❖ Suppression totale ?
- ❖ Suppression partielle ? (classement au championnat sans sélection mais inscription obligatoire dans la catégorie Elite)

La proposition de suppression totale de la notion d'élite est validée à la majorité.

Question 6 : Interdire le sur-guidon pour les épreuves avec drafting (hors grandes épreuves fédérales).

Cette proposition est rejetée.

Question 7 : Simplifier la prise des dossards en groupe

- ❖ Les dossards de plusieurs concurrents peuvent être retirés par une personne justifiant de son identité et celle de chaque concurrent concerné.

Cette proposition est validée à la majorité (1 abstention)

2. Trésorerie Générale

2.1. Projet de budget prévisionnel 2016

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente une première orientation du budget prévisionnel 2016 de la F.F.TRI. Un axe est soumis à la validation du CDF :

- Le montant de l'aide fédérale associée à l'accord cadre F.F.TRI./LIGUES sur l'exercice 2016 serait portée à 12 500 euros : ***Cette proposition est validée à l'unanimité.***

Le budget prévisionnel 2016 sera donc construit sur cette base.

2.2. Contrôle de gestion de la CNF sur la situation au 31/08/2015

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, présente et commente la situation financière de la F.F.TRI. au 31 août 2015. Il rappelle que l'exercice est sur 14 mois.

L'analyse des produits et des charges est faite. La projection pour fin décembre 2015 tend à être conforme au budget prévisionnel.

2.3. Augmentation de capital TEVE, délégation de service TEVE, BP 2016

Jacky BAUDRAND, membre du CA de Triathlon évènements présente au CDF un document relatif à la structuration économique de TEVE. Il rappelle l'objectif de l'accord de méthode et explique la méthode de travail utilisée. Il précise que ces travaux ont été validés par le cabinet d'expertise comptable avant d'être présentés.

Il est proposé aux membres du CDF d'injecter au capital de la société Triathlon Évènements la somme de 400 000 euros afin de renforcer le capital social et de définir une enveloppe de 400 000 euros pour honorer les délégations de service.

- Sur la proposition d'injecter au capital de la société Triathlon Évènements la somme de 400 000 euros afin de renforcer le capital social, Emmanuel CHABANNES recueille le vote des membres du CDF : ***Cette proposition est validée à l'unanimité.***
- Sur la proposition d'enveloppe de 400 000 euros pour honorer les délégations de service : ***Cette proposition est validée à l'unanimité.***
- Sur la proposition de signer un accord de confidentialité dans la possibilité future d'une gouvernance partagée : ***Cette proposition est validée à l'unanimité.***

2.4. Ligue Côte d'Azur

- **Audit des comptes**

Alain COURPRON et Emmanuel CHABANNES ont réalisé un audit de la ligue Côte d'Azur. Un rapport présentant les résultats de cet audit est réalisé. Sur les conseils de notre avocat, le BDF propose au CDF d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de Madame Elisabeth BARRAUD. Dominique SAGARY fait savoir qu'il ne prend pas part aux votes compte tenu de sa qualité actuelle de Président de la ligue régionale Côte d'Azur.

Le CDF décide à la majorité (2 abstentions) de déclencher une action en justice à l'encontre de Madame BARRAUD et de toute personne qui serait impliquée dans les faits découverts.

- **Non respect des termes de la conciliation**

Alors que les termes de la conciliation prévoyait notamment l'impossibilité pour Madame BARRAUD d'occuper une fonction fédérale du 21 avril 2015 au 20 avril 2021, cette dernière a récemment occupé la fonction d'arbitre sur deux épreuves. La saisine de la commission disciplinaire sera demandée à l'encontre de Madame BARRAUD et à l'encontre du président de la Commission Régionale d'Arbitrage en poste à la date des épreuves concernées.

4. Marketing / Communication

4.1. Partenariat

Frank GASQUET, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing, expose et commente le bilan partenariats 2015 et annonce l'arrivée de la société LePape, distributeur officiel de la F.F.TRI..

5. Vie Sportive

5.1. Calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016

Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale des Grandes Épreuves, propose le nouveau calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016 :

CALENDRIER GRANDES EPREUVES TRIATHLON 2016

Championnat de France D1

22-mai DUNKERQUE (59)

19-juin VALENCE (26)

14-juil. GRAY (70)

3-sept. QUIBERON (56)

1-oct. NICE (06)

Championnat France D2

11-juin LA ROCHELLE (17)

19-juin VALENCE (26)

14-juil. GRAY (70)
 28 août FINALE - COGNAC (16)
 1/2 Finales D3 zone A :
 2-juil. zone B : JARD SUR MER (85)
 3-juil. zone C : GUERET (23)
 10-sept. Finale D3 ST GILLES CROIX DE VIE (85)
 5-juin France Jeunes MONTCEAU-LES-MINES (71)
 21-août France Ligue FOURMIES (59)
 22-mai France distance S Elite / U23 DUNKERQUE (59)
 2-oct. France Gr. d'Agés NICE (06)
 19-juin France distance L BAUDREIX SOULOR AUBISQUE (64)
 16-juil. France CROSS Triathlon LA HARDOUINAIS - St Launeuc (22)
 8-mai France Paratriathlon MONTLUCON (03)
 9-oct. Coupe de France LA ROCHE SUR YON - Vendéspace (85)
 (Date à déterminer) France Neiges
 26-juin Epreuves ETU / ITU ETU Sprint - CHATEAUROUX (36)
 21 & 22 mai CdE Junior - L'AIGUILLON SUR MER (85)
 5-juin ITU Paratriathlon - BESANCON (25)
 30 mai France Militaire - MONTAUBAN (82)
 avril (à déterminer) France de Raid Jeunes ARDECHE
 14 au 16 juil. France de Raid Adultes MASSIF DE L'OISAN

CALENDRIER GRANDES ÉPREUVES DUATHLON 2016

Championnat de France D1 & D2

24-avr. PARTHENAY (79)	D1 + D2
8-mai GRAVELINES (59)	D1 + D2
12-juin NOYON (60)	D1 + D2
14-juil. GRAY (70)	D1
18-sept. EVREUX (27)	D1 + D2
8-mai France Elite & U23 GRAVELINES (59)	

Demi Finales D3

12-juin zone A : NOYON (60)

24-avr. zone B : PARTHENAY (79)

19 - 20-mars zone C : CARCASSONNE (11)

FINALE D3 18-sept. EVREUX (27)

10-avr. France Jeunes ALBERTVILLE (73)

25-sept. France distance L BOIS LE ROI (77)

6-mars France G d'Agés - dist M SENART (77)

9-oct. Coupe de France LA ROCHE SUR YON (Vendéspace) (85)

30-oct. France Bike and Run CHATEAURoux (36)

16-juil. France AQUATHLON LES HERBIERS (85)

Le calendrier des GEF 2016 est validé à l'unanimité.

5.3. Proposition d'évolution des tenues des arbitres

Dominique SAGARY, Vice-président en charge de la Vie Sportive, fait part de sa déception quant à la qualité des projets présentés par des prestataires. Il est demandé à Jessica HARRISON, membre du CDF et gérante de la société MAKO SPORT, de travailler sur des maquettes pouvant être présentées au séminaire des Président-e-s de Ligues régionales qui se tiendra à STRASBOURG.

6. Développement

6.1. Point de situation des commissions

Florent ROY, Président de la Commission Nationale Jeunes, fait un point de situation de sa commission. Il propose au CDF de retirer le critère des "quotas" qui consiste à compter 20% de féminines pour la labellisation des écoles 2* pour la saison sportive 2017.

La suppression de ce critère est validée à l'unanimité.

6.2. Agenda "triathlon citoyen"

Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, remercie Laurent MASSIAS pour le travail effectué sur ce dossier. Laurent MASSIAS, DTN Adjoint, expose la démarche de l'Agenda Triathlon Citoyen aux membres du CDF.

Laurent MASSIAS précise qu'à compter de la prochaine convention d'objectifs, chaque fédération est dans l'obligation d'avoir un plan citoyen du sport. Les préconisations du Ministère sont de s'appuyer, en partie, sur les actions citoyennes déjà développées au sein des fédérations.

L'agenda présente 4 axes distincts :

- ❖ **La promotion par le sport, des valeurs citoyennes de la République :**
 - Former les acteurs du sport fédéral à la Citoyenneté
 - Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser

- Connaître les comportements contraires aux valeurs du sport
- Outiller les acteurs du sport fédéral

- ❖ **L'accèsion à une pratique régulière et encadrée en favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle, des publics en difficulté sociale.**
 - Mieux connaître la pratique sportive des différents publics
 - Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle
 - Veiller à une véritable continuité éducative et sportive
 - Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier
 - Faire des événements sportifs un levier au service des territoires et de la population

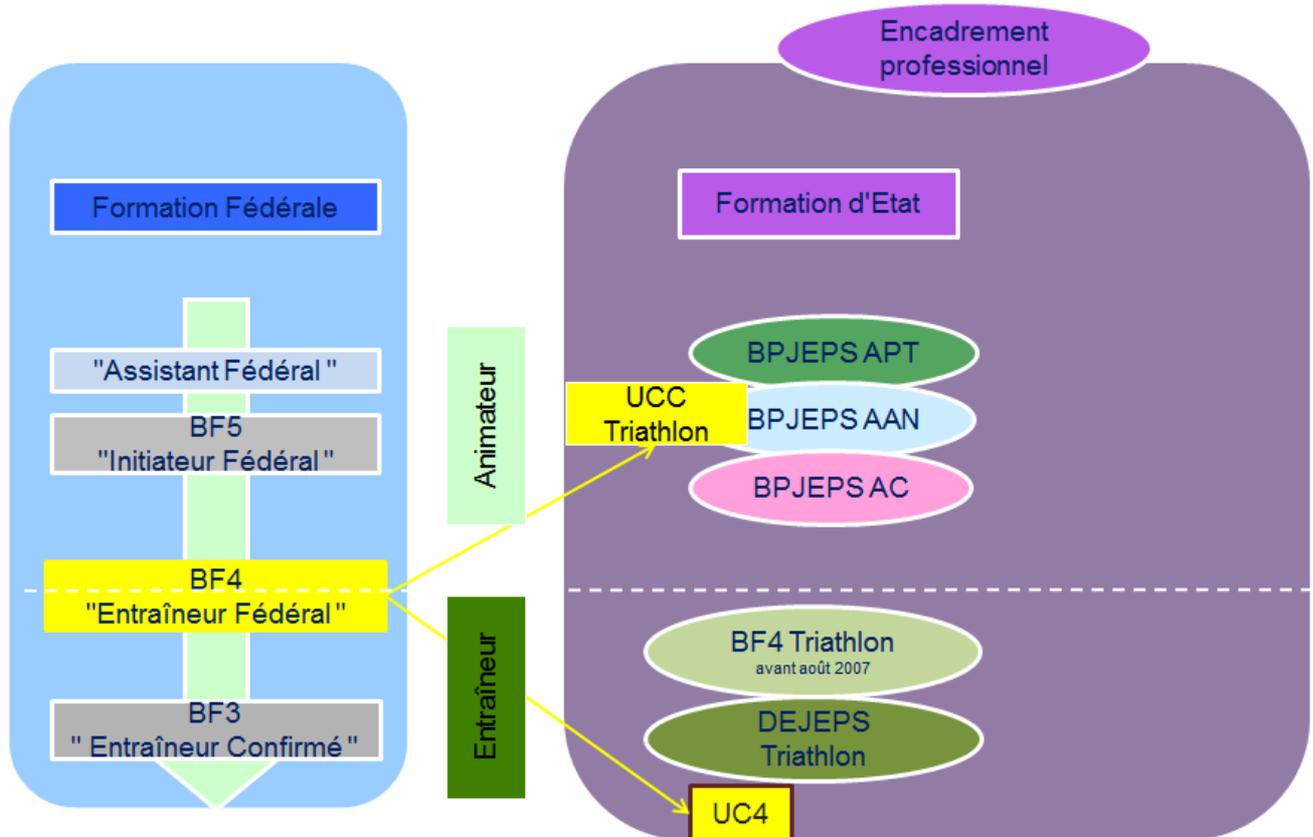
- ❖ **La prévention du dopage**
 - Observer pour mieux agir
 - Outiller pour accompagner
 - Former les acteurs du triathlon sur les dangers du dopage
 - Communiquer pour fédérer, sensibiliser et valoriser

- ❖ **Pour aller plus loin dans l'action citoyenne...**
 - Absence de discrimination à l'embauche à la F.F.TRI..
 - Prise en compte de la mixité sociale dans le cadre de la gestion des ressources humaines salariées à la fédération.
 - Respect d'un principe d'équité entre les territoires métropolitains et ultramarins (diffusion de l'information, formation des acteurs locaux, politique tarifaire, prise en compte des spécificités).
 - Développement de labels « triathlon durable » (gestion responsable et citoyenne de ces événements).
 - Des partenariats « citoyens » : Surfrider, Générali, fondation ARC.
 - Un accord cadre F.F.TRI./ Ligue permet d'optimiser la déclinaison régionale de l'agenda « Triathlon citoyen ».

Ce projet citoyen du sport est adopté à l'unanimité.

6.3. Stratégie fédérale de formation

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le projet de stratégie fédérale de formation 2017/2020 en commençant par rappeler le contexte 2013-2016 :



Le projet 2017-2020 se caractérise par trois enjeux structurants :

1 / L'accessibilité :

❖ Augmentation et répartition de l'offre de formation

- Action 1 : Accompagnement des Organismes de Formation (Ligues Régionales) / BF4 et UCC triathlon - Objectif Opérationnel : 4 à 5 formations sur le territoire métropolitain et 1 à 2 sur les DOM-TOM
- Action 2 : Offre de formation à distance / DEJEPS - Objectif Opérationnel : Mise en application de l'accord cadre F.F.TRI.-Ligues / Formation des CTL.

2 / La cohérence :

❖ Favoriser les passerelles – Simplifier les parcours

- Action 1 : Redéfinition des contenus didactiques du BF3 - Objectif Opérationnel : Demande d'équivalence sur l'UC3 du DEJEPS triathlon
- Action 2 : Adapter l'offre de formation aux besoins - Objectif Opérationnel : Création d'une offre de formation à distance. Mise en application de l'accord cadre F.F.TRI.-Ligues / Formation des CTL – Validation des expériences des bénévoles.

3 / Les outils pédagogiques :

❖ Optimiser et développer les outils pédagogiques

- Action 1 : Edition d'un document de référence - Objectif Opérationnel : Production d'un document de référence à destination des animateur – éducateur et entraîneurs de triathlon
- Action 2 : Création d'outils pédagogiques numériques - Objectif Opérationnel : Identifier les besoins des OF en termes d'outils pédagogiques pour favoriser le développement des compétences à distance.

Frank BIGNET ajoute que cette stratégie passera concrètement par :

- ❖ L'édition du document de référence de l'éducateur et de l'entraîneur de triathlon.
- ❖ La conduite d'une offre double de formation d'Etat sur le niveau 3 (DEJEPS FPTLV – Apprentissage).
- ❖ L'accompagnement et le soutien du développement des formations de niveau 4 sur les territoires (BF4 – UCC).
- ❖ La refonte du BF3 en vue d'une équivalence UC3 DEJEPS.
- ❖ La création d'outils pédagogiques numériques.

Ce projet de stratégie fédérale de formation est adopté à l'unanimité.

7. Haut Niveau / International / Médical

7.1. Bilan du congrès ITU

Dominique FRIZZA, Vice-président en charge des Affaires Internationales, fait le bilan du congrès ITU qui s'est tenu à Chicago. Il souligne la présence remarquée de la F.F.TRI. grâce à ses nombreux représentants sur place et à leur implication dans les tables rondes et groupes de travail. Le prochain congrès électif se tiendra à Madrid en décembre 2016.

7.2. Science et Triathlon

Dominique FRIZZA, Vice-président en charge des Affaires Internationales, rappelle que l'INSEP accueillera les 26 et 27 novembre prochains l'évènement Science and Triathlon. Benjamin MAZE, adjoint au DTN gère, entre autres, les aspects logistiques de cette conférence. Dominique FRIZZA précise que l'évènement est suivi d'un "executive board" de l'ITU qui se tiendra les samedi et dimanche.

7.3. Candidature JO Paris 2024

Philippe LESCURE remercie Jessica HARRISON pour avoir accepté d'intégrer le comité stratégique international - Paris 2024 créé par Bernard LAPASSET et Tony ESTANGUET. Philippe LESCURE rappelle que tous les acteurs du monde fédéral sont mobilisés. Un point sera fait en début d'année sur la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

7.4. Point affaires internationales

Dominique FRIZZA, Vice-président en charge des Affaires Internationales, présente aux membres du CDF le programme des 15 et 16 janvier 2016 qui accueilleront les Board de l'ETU et l'ETU Presidents conference 2016, au CNOSF.

Dominique FRIZZA précise qu'une présentation de l'EFT sera faite lors de la conférence qui sera suivie d'un dîner de gala.

8. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

8.1. Réforme territoriale : avancées des travaux du groupe de travail

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des relations avec les Ligues Régionales, présente la synthèse des travaux menés par le groupe de travail "Réforme territoriale". L'idée maîtresse est de fédérer ses organes déconcentrés. Le second principe est de se donner du temps pour mettre en oeuvre la stratégie.

Le groupe de travail suggère qu'une méthode soit appliquée aux ligues concernées, que le calendrier soit défini avec des échéances à respecter (harmonisation des coûts, mise en place de structure de coordination, etc). Une validation juridique de cette méthodologie sera demandée auprès du Centre de Droit et d'Economie du Sport, avant présentation au séminaire des Président-e-s de Ligues Régionales.

Philippe LESCURE, Président, précise que la mise en place de coordination est incontournable et passera nécessairement par la proposition de réunions, physiques ou téléphonées, notamment avant le séminaire des Président-e-s de ligues régionales. Il rappelle que la fédération est mobilisée pour accompagner au mieux la mise en oeuvre de cette réforme territoriale.

Il en profite pour remercier le groupe de travail pour son implication.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation. Il précise que les points inscrits à l'ordre du jour et non traités feront l'objet d'une réunion du Comité Directeur Fédéral téléphonique dans les prochains jours, le cas échéant.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général

COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

MARDI 15 DÉCEMBRE 2015 – 18H00/19h45

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BRAHIM Narjess, BUNIET Jean-Michel, FRITSCH Guillaume, COURPRON Alain, GASQUET Frank, GODEL Pascal, GROSSETETE Jean-Marc, HARRISON Jessica, HUOT-JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LAPARADE Jacques, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, LHUISSIER François, MAIRE Denis, MARCHÉ Denis, MONSERAT Michelle, PEIFFER David, PY Alexandre, ROY Florent, SAMMUT Thierry, SAINT-JEAN Bernard, SOIN Patrick, VIDIL Andrée, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.
Absent(s)/ excusé(s)	BIGNET Frank, CHABANNES Emmanuel, DHELENS Pierre, FRIZZA Dominique, GAUTHIER Valérie, GOSSE Cédric, LEBRUN Marlène, SAGARY Dominique.

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1 Secrétariat Général/Administration Générale

1.1 Information Siège Fédéral

Philippe LESCURE, Président, informe les membres du CDF des derniers éléments du dossier :

La cour d'appel de Paris a déclaré irrecevable les appels formés le 7 juillet 2014 par les squatters. Le Tribunal d'Instance de Saint Denis sera saisi pour une nouvelle audience fixée en juillet 2016.

Le Président a proposé aux membres du BDF une communication via une "lettre ouverte" aux pouvoirs publics qui sera publiée sur notre site internet, réseaux sociaux et adressés aux plus hautes autorités de l'Etat. Les médias seront également sollicités.

Les membres du CDF seront destinataires de cette lettre et un point de situation sera fait lors du prochain CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues du 27 février 2016.

1.2 Bilan Convention d'objectif

Philippe LESCURE, Président, précise que le rendez-vous annuel de l'examen de notre convention d'objectifs s'est déroulé vendredi dernier 11 décembre 2015 au Ministère des Sports. Ce dernier a

été reçu, avec le DTN Frank BIGNET et son adjoint Stéphane ZIMMER, par le Directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN entouré de ses collaborateurs évaluateurs de notre fédération.

Philippe LESCURE précise que les objectifs fixés ont été atteints dans leur intégralité voire dépassés pour certains. Le bilan est jugé très positif par le Ministère.

Le Directeur des sports a rappelé la nature des contraintes budgétaires qui président à l'établissement des conventions d'objectifs avec les fédérations :

- L'Etat s'est engagé à économiser 5 milliards €
- La loi de finance qui est discutée en ce moment au parlement prévoit une réduction de - 2,5% du budget des sports (amendement)
- Par ailleurs le ministère doit rendre 19 postes de Conseillers Techniques Sportifs (Équivalent Temps Plein)

Il a également été fait état du bon avancement des travaux liés au rapprochement avec la fédération des raids multisports de nature. Dans la perspective d'une demande de délégation formulée par la F.F.TRI., le Directeur des sports assortirait celle-ci de moyen humain supplémentaire soit + 1 poste au 1^{er} septembre 2016 (convention cadre). La question des moyens financiers supplémentaires sera discutée fin 2016 dans le cadre de la convention d'objectifs 2017.

Dans le cadre de ce rapprochement, Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, informe les membres du CDF que le Président de la Fédération des Raids Multisports de Nature sera invité à intervenir au prochain Comité Directeur ouvert aux Président-e-s de ligues du 27 février ou à la prochaine Assemblée Générale Fédérale qui se tiendra à Nancy, le 19 mars prochain.

Pour ce qui concerne la délégation du paratriathlon, le Directeur des sports précise qu'un ajustement est envisagé :

- La délégation s'obtiendra par discipline sportive et non par type de public encadré ;
- La fédération délégataire encadrera dans la discipline les publics valides et en situation de handicap

La F.F.TRI. se verrait donc confier la délégation du paratriathlon au 1^{er} janvier 2017. Le DTN, Frank BIGNET, a rappelé combien l'encadrement des paratriathlètes nécessite de moyens humains et a souhaité que la convention cadre puisse évoluer à terme sur cette thématique.

1.3 Calendrier des prochaines réunions des instances fédérales

Patrick SOIN, Secrétaire Général, fait savoir que toutes les dates des prochaines réunions n'ont pas encore été validées. Néanmoins les dates prévisionnelles suivantes, en attente de confirmation, sont communiquées pour information :

- 11 juin 2016 à PARIS - CDF
- 29 octobre 2016 à PARIS - CDF
- 18, 19 et 20 novembre 2016 en Nord Pas de Calais - Séminaire des Président-e-s de Ligues

2 Vie Sportive

2.1 Modifications calendrier CNGE

Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale des Grandes Épreuves, propose aux membres du Comité Directeur Fédéral d'apporter 2 modifications au calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016 :

- 1/2 finale zone A (D3 triathlon) : Besançon le 19 juin 2016
- finale du Championnat de France de D2 initialement prévue à COGNAC est déplacée à ANGERS le 23 juillet 2016.

Ces propositions de modification sont adoptées à l'unanimité.

2.2 Projet d'évolution du Règlement Intérieur de la CNA

Patrick SOIN, Secrétaire Général, fait savoir que le projet d'évolution du Règlement Intérieur de la CNA a été étudié par le BDF des 11/12 décembre. Le délai pour étudier les évolutions substantielles proposées en prévision de ce CDF est beaucoup trop court.

Ce projet de texte sera transmis rapidement par e-mail pour avis/observations et sera soumis pour validation lors du CDF physique du 27 février 2016.

2.3 Informations Embrun

Philippe LESCURE, Président, informe les membres du CDF, que la F.F.TRI. a été sollicitée récemment par Monsieur Gérald IACONO, pour l'organisation de la manifestation dès 2016. Les modalités restent à définir et les discussions sont en cours.

Une rencontre, courant janvier, avec les collectivités locales et territoriales permettront de définir les dispositions envisagées pour 2016 et 2017.

Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain CDF ouvert aux Président-e-s de ligues du 27 février prochain.

3 Triathlon Évènements

3.1 Informations générales

Philippe LESCURE, rappelle les dispositions actées par le CDF du 24 octobre dernier concernant TEVE, notamment la possibilité de s'associer avec une autre structure afin de co-organiser les événements qui leur seront confiés.

L'ensemble des éléments d'informations sera adressé aux membres du CDF et la décision définitive sera présentée au CDF lors de sa réunion du 27 février prochain.

Jacky BAUDRAND, membre du CA de TEVE, apporte certains éléments complémentaires et rappelle les objectifs majeurs : la volonté de pérenniser des événements, de réorienter nos ressources vers nos activités régaliennes et de limiter le budget.

La société avec qui nous sommes en contact est SL EVENTS, société en pleine évolution caractérisée par l'entrée au capital d'un nouvel actionnaire majoritaire, MOVE PUBLISHING, disposant d'une surface capitalistique importante.

Jacky BAUDRAND précise que nous travaillons sur un pacte d'actionnaires qui sera validé par nos experts conseils avant d'être transmis aux membres du CDF début janvier 2016.

La création d'une société holding et d'une SAS par organisation est envisagée. Les statuts correspondants seront également validés par nos experts conseils avant d'être transmis aux membres du CDF. Il est précisé que les ressources qui piloteraient les événements seraient celles de SL EVENTS.

Un business modèle à trois ans a été co-construit pour le Triathlon de Paris. Les business modèles du Triathlon de Nice et du Bike & Run de Paris sont en cours de construction.

Les éléments financiers ainsi que le projet de pacte d'actionnaires et les projets de statuts seront transmis en janvier pour avis / remarque avant adoption au cours d'un prochain CDF.

Un point d'étape complémentaire sera fait, fin janvier 2016, à l'occasion d'un CDF téléphoné.

Le Président LESCURE fait savoir que la date prévue pour l'organisation du Triathlon de Paris doit être revue car le Champ de Mars sera indisponible du 1^{er} mai au 28 juillet compte tenu des installations prévues sur ce site dans le cadre de l'Euro de football 2016.

4 Questions diverses

Jacky BAUDRAND, Président de la Commission Nationale Sportive, attire l'attention des membres du CDF sur le faible nombre de clubs D1/D2 inscrits à la date d'aujourd'hui.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général